APPROCHE DE LA TOPONYMIE ENTRE RHÔNE ET DURANCE

DES OUTILS POUR COMPRENDRE LA TOPONYMIE

SOMMAIRE

2 : Les noms de lieux et leur histoire, une recherche collective entre Rhône et Durance

3 : Une discipline au croisement de recherches et d'interrogations multiples

4 : Les noms de lieux, un héritage des temps passés, la période prélatine

5 : La période gallo-romaine

6 : L'apport germanique

7 : La période romane

8 : La période moderne

9 : Les noms de lieux, une construction des temps présents

10 : Une première étape : étudier le cadastre napoléonien

11 : Pour aller plus loin, le travail sur les sources anciennes écrites

12 : Pour aller plus loin, les sources orales pour l'étude de la micro-toponymie

13 : Comment relever les noms de lieux ?

14 : Interpréter, une démarche enrichissante mais longue

15 : Les communes concernées par le travail sur la toponymie

Les noms de lieux et leur histoire, une recherche collective entre Rhône et Durance

Depuis l'automne 2010, le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales, en partenariat avec le Pays « Une Autre Provence » et avec le soutien des Régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, a lancé une vaste enquête sur les noms de lieux et leur histoire, sur le territoire de 178 communes situées dans les départements des Hautes-Alpes de la Drôme et de Vaucluse.

Cette action s'inscrit dans le cadre des actions de préfiguration du projet de Parc naturel régional des Baronnies Provençales, mais elle dépasse ces limites pour y associer, à l'ouest, les communes du haut Comtat Venaissin et du Tricastin. Près d'une centaine de chercheurs bénévoles participent à cette action qui vise à mieux connaître l'histoire des occupations de ce territoire. Cette recherche vise aussi à mieux percevoir les enjeux linguistiques de cet espace partagé entre plusieurs dialectes qui relèvent de la langue d'oc.

Chassenage, Davus, Chamouse, Boulinette ...

Il a fallu d'abord se familiariser, grâce à l'accompagnement d'Irène Magnaudeix et Gabriel Carnévalé, avec une méthodologie de recherche, élaborée par des chercheurs de l'Université de Provence et de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence. Cinq groupes de chercheurs locaux (constitués sur une base géographique) se sont ensuite lancés dans la recherche en toponymie (à partir du cadastre napoléonien) et en microtoponymie (enquête orale).

Cette recherche, de longue haleine, est actuellement en cours. D'ores et déjà, une cinquantaine de communes sont concernées par le travail de collecte. Rédigée au terme d'une première étape, cette brochure vise à présenter la démarche et à évoquer quelques propositions de travail.
Elle cherche aussi à montrer que la recherche en histoire locale à toute sa valeur dans la compréhension de nos territoires et de leur originalité.

La toponymie, une discipline au croisement de recherches et d'interrogations multiples

Une soirée d'enquête avec J.-P. Pellegrin (à la mairie de l'Epine)
© Denis Wiltwertz

L'étude des noms de lieux et de leur histoire est une discipline récente qui s'organise au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle. Après l'établissement de dictionnaires topographiques, comme celui de Justin Brun-Durand pour la Drôme ou de Joseph Roman pour les Hautes-Alpes, les études s'orientent au XXe siècle vers l'étymologie* (voir lexique en fin d'ouvrage) des noms de lieux. C'est au cours de cette phase que la recherche tente d'isoler, à partir de l'étude linguistique, les apports des différentes périodes d'occupation (pré-latine et latine, médiévale, moderne, etc.). A côté de ces investigations, les toponymistes se penchent, depuis quelques années, sur la compréhension des phénomènes sociaux et culturels qui ont présidé à la préservation et à la disparition des noms de lieux.

En effet, les noms de lieux, tels qu'on peut les enregistrer ou les retrouver, sont le résultat de dynamiques complexes qui sont liées aux caractéristiques de l'occupation humaine, aux organisations politiques mais aussi aux croyances, aux besoins des habitants de redonner un sens à des toponymes qu'ils ne comprennent plus (remotivation) et, parfois, à une fantaisie organisée ou pas.

Saint-May, Vers sur Meouge, ...

L'étude des noms de lieux nécessite donc de faire appel à de multiples connaissances et méthodologies. Le recours à l'histoire ou à la linguistique est une nécessité. Mais la géologie, les connaissances naturalistes sur la flore et la faune, les techniques agricoles ou les mythologies sont parfois sollicitées pour mieux comprendre la portée de tel ou tel nom.
Les noms de lieux se présentent donc toujours, au chercheur, sous la forme d'un ensemble hétéroclite, difficile à interpréter où cohabitent des noms de périodes et de sens différents. Les quelques pages qui suivent, en présentant différentes strates de noms par période, ne visent qu'à évoquer la diversité des origines de ces noms. Mais elles ne disent rien sur les conditions, souvent particulières, de leur conservation au cours des époques, sur leurs éventuelles évolutions et sur les raisons de leur préservation, qui sont parfois aussi, voire plus, importantes que leur signification originelle.

La période prélatine

La couche linguistique prélatine (antérieure à la colonisation romaine) est difficile à repérer dans les actuels noms de lieux. Elle est d'abord diverse et constituée de « substrats » signalés par un astérisque (*).

Il s'agit de formes reconstituées car on ne reconnait que très peu de traces de ces langues anciennes qu'on cherche à retrouver dans certains noms de rivières (hydronymes) ou de montagnes (oronymes).

Durance, Mourre, Claps, Serriere, Nyons ...

De la période néolithique (entre 8000 et 2000 av. JC), dominée par l'agro-pastoralisme et des occupations de hauteur (en grotte le plus souvent), il nous reste les adrets couverts de chênaies pubescentes alors que les ubacs sont couverts de sapins. A l'âge du bronze (de – 2000 à - 800 av. JC) apparaissent les premiers villages, modestes, installés à mi-pente et non loin de cours d'eau C'est avec l'âge du fer (800-121 av. JC) que se regroupent les habitats, au sein d'oppida qui occupent des sites de hauteur –plateau ou colline dominante. La région est alors dominée par la confédération des Voconces dans les montagnes à l'est, alors qu'à l'ouest, les Tricastini occupent les secteurs de plaines et de plateau. C'est majoritairement cette dernière strate d'occupation qui laisse quelques traces dans certains noms de lieux.

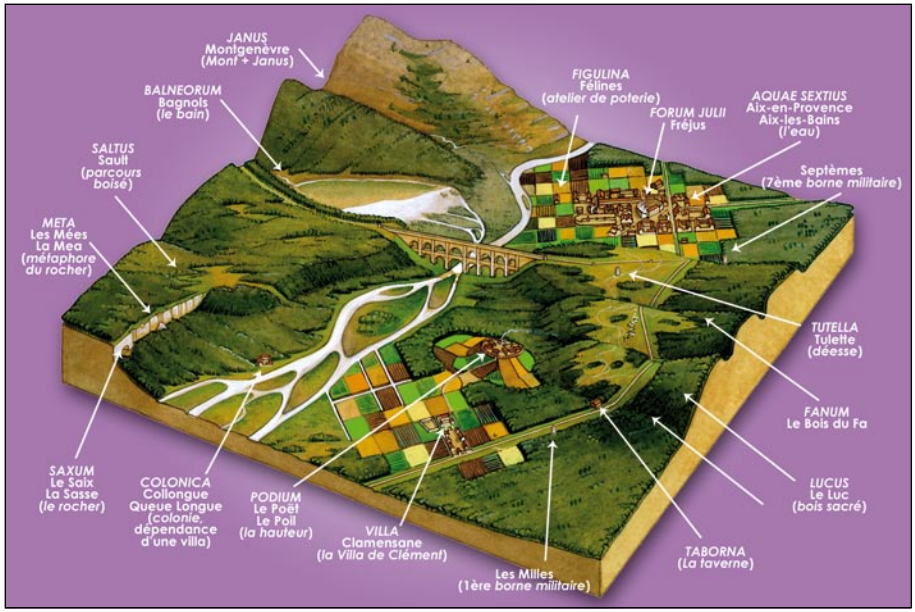

La période gallo-romaine

La période gallo-romaine a laissé de nombreuses traces dans les noms de lieux, associées aux multiples aménagements réalisés au cours de la Pax Romana qui a duré, dans notre région, plus de cinq cents ans.

Le système juridique et la création des premiers cadastres (centurialisation) stabilisent les familles sur des parcelles, alors que le pouvoir met en œuvre la colonisation de vastes territoires (comme aux abords d'Orange).

L'extension des surfaces cultivées, avant tout en plaine, s'organise à partir de villae, vastes exploitations agricoles qui concentrent habitat et bâtiments d'exploitation.

Faye, Saleon, Eygalaye, Le Poet, Autanne ...

Sur les pentes des montagnes ou au sommet, l'élevage est privilégié. La tolérance religieuse entraine la construction de sites cultuels (fanum), parfois modestes, dans toute la campagne.
Le réseau routier se développe dans les vallées (Rhône, Buech et Durance) et dans les montagnes (gorges de l'Eygues). Il relie des agglomérations de diverses tailles qui se développent autour de thermes, de sites cultuels (La Bâtie-Montsaléon). Les plus importantes d'entre elles, les cités (Vaison, Saint-Paul-Trois-Châteaux), sont aussi des lieux de pouvoir politique à partir desquels l'église chrétienne s'appuie, à la fin de l'Empire, pour constituer son premier réseau d'évêchés.

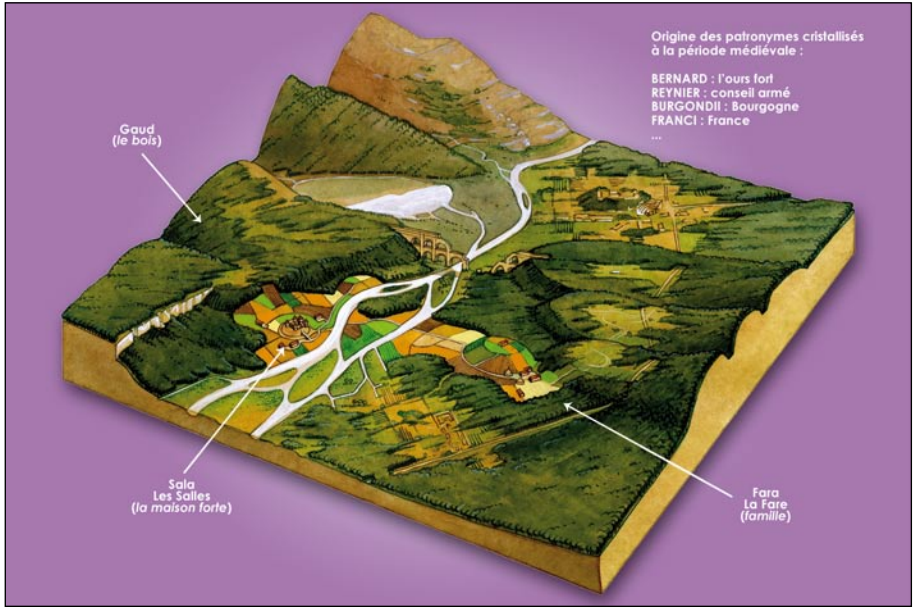

L'apport germanique

Bien que peu représenté dans les noms de lieux de notre région, l'apport des langues germaniques est réel.

Le reflux des terres agricoles, qui suit la chute de l'empire romain (476 ap. JC), entraine un reboisement partiel du territoire qui est notamment marqué, en toponymie, par le terme de gaud (bois). Dans les plaines, certaines villae gallo-romaines parviennent à se maintenir, parfois associées à un lieu de culte chrétien.

Champ Bernard, Montferrand, La Fare ...

Dans les secteurs montagneux, l'habitat se perche à nouveau. Certains noms de personnes, comme Baudon, Bernard, Gérard, Arnaud, Grimaud, Reynier, parfois associés au terme latin podium ou à ses dérivés, désignent parfois ces sites d'habitat du haut Moyen-Age. Ces prénoms évoquent souvent la puissance et la force mais ils ont généralement été fixés à l'époque suivante, à un moment où leur signification n'était plus véritablement comprise.

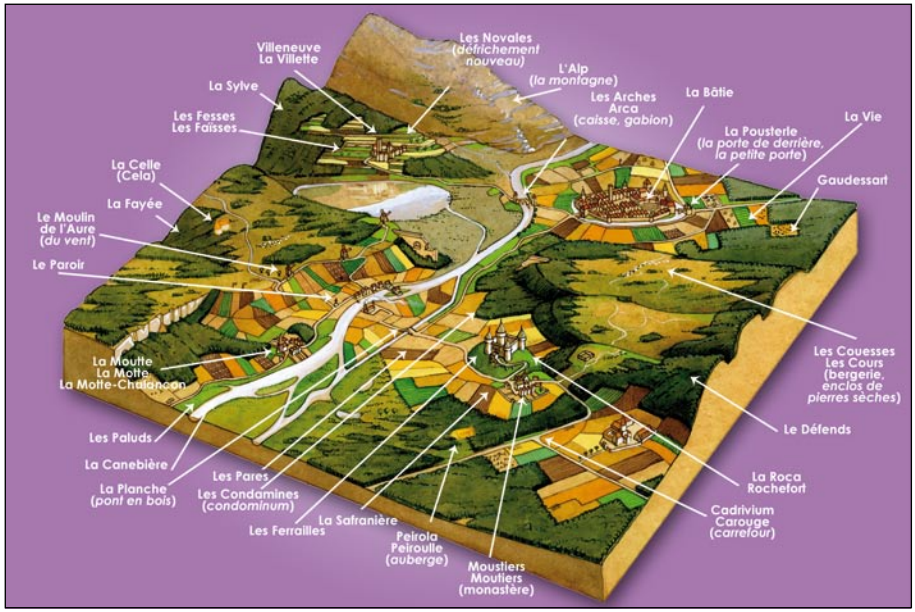

La période romane

La toponymie s'enrichit, au cours du Moyen Age, d'une façon déterminante car c'est la période de l'apport le plus productif, associé à une valorisation de la totalité du territoire. Les noms de lieux de cette période sont issus de la langue romane, qui provient elle-même du latin parlé (bas-latin ou latin vulgaire), ainsi que des apports extérieurs à la langue latine.

Les noms de lieux marquent l'habitat de cette période (IXe/XIVe siècles). La société et l'organisation du territoire s'appuient sur deux pouvoirs, celui des seigneurs féodaux et celui de la religion. Les constructions féodales, comme les bâties, l'abandon de sites du haut Moyen-Age (dénommés par la suite Villevieille), la création de nouvelles agglomérations (Villefranche), la

La Clastre, Les Condamines, Gleizes ...

dénomination des habitations, la nature des sols et leurs cultures, tout comme les possessions religieuses, vont couvrir le territoire durablement. Grâce aux très importants legs, réalisés en faveur des institutions ecclésiastiques, s'organise une géographie religieuse qui s'ancre aussi dans les noms de lieux, comme le montrent certains noms de villages qui sont des hagionymes (Saint-André-de-Rosans, Saint-Restitut, etc.). Les forêts sont exploitées (d'où les nombreux essarts ou eysserts) et font place à des cultures et des alpages, qu'on retrouve dans l'Aup ou Eoupe. Les rivières sont endiguées et le parcellaire* se modifie. L'habitat remonte beaucoup plus haut en altitude qu'il ne l'est aujourd'hui et les labours se font jusqu'aux crêtes des montagnes ! On s'accorde à dire que, par la suite, il y aura nettement moins de création toponymique.

La période moderne

Après les crises, économiques et démographiques de la fin du Moyen Age, le XVIe siècle marque le début d'une lente réoccupation du territoire, au cours de laquelle de nouveaux toponymes s'imposent, associant, dans notre région, langue d'oc et français. L'habitat se réorganise. De nombreux sites perchés sont abandonnés. De nouveaux châteaux, plus aérés et agréables, sont construits et sont parfois à l'origine de nouvelles agglomérations, alors que les anciens villages abandonnés deviennent des « villevieilles ». C'est à partir de cette période que datent les appellations de « sarrasin » pour désigner d'anciens lieux (Coste Sarrasine) ou de vieux bâtiments (tour sarrasine) Certains hameaux reprennent des noms des familles qui ont créé ou occupé ces lieux. Aux abords des villages, l'espace est aménagé en jardins (orts) ou en vergers (plantier).

Le Moulin de Mange Feve, Devant Ville ...

L'Etat et les pouvoirs locaux (communautés d'habitants) commencent à intervenir dans l'organisation de l'espace. L'Etat crée de nouvelles routes, souvent destinées au passage de troupes, alors que les gués, les bacs et les ponts se multiplient. De nouvelles fortifications, citadelles et bastions, sont construites sur les sites les plus stratégiques, cluses ou frontières. Le long de canaux d'irrigation se développent, aux côtés des anciens moulins médiévaux, les premières activités industrielles, profitant ainsi de la force motrice de l'eau.
En lien avec les marchés citadins, certains terroirs se spécialisent dans des productions, alors que les techniques agricoles et les cultures sont rationalisées. A la suite des défrichements du XVIe siècle, pour faire face aux besoins de la marine ou pour limiter les dégâts des orages violents, les déboisements sont de plus en plus contrôlés par l'administration royale.

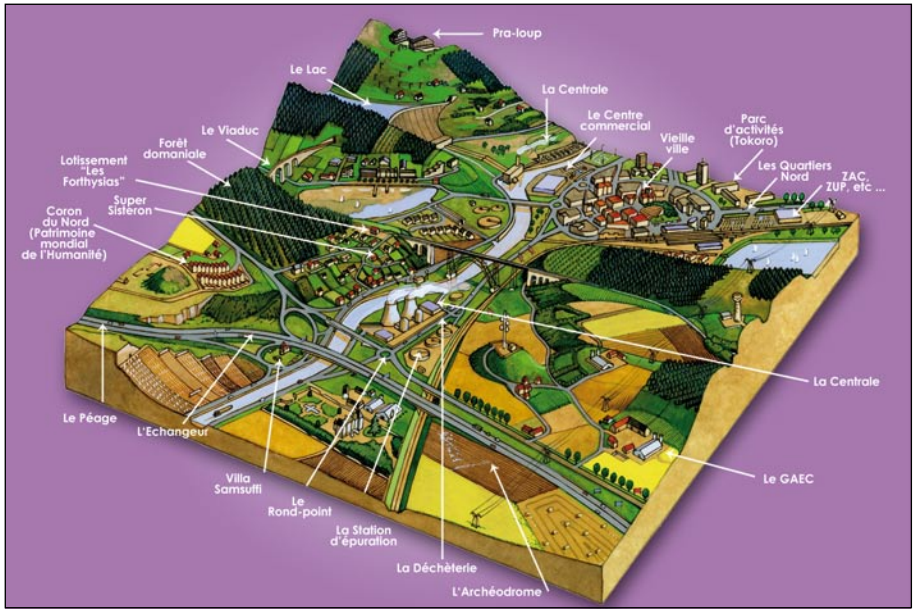

Les noms de lieux, une construction des temps présents

Au cours des deux derniers siècles, les noms de lieux s'adaptent aux nouveaux usages du territoire. A partir du XIXe siècle, l'espace connait une double évolution. Dans les campagnes, le recul des terres cultivées, engagé à partir des années 1850, se fait au profit des forêts et des landes, notamment sur les terrains les plus difficiles à exploiter. Toutefois, à partir des années 1950, le développement de la société de loisirs favorise l'aménagement de ces territoires pour de nouveaux usages (baignade, ski, etc.).
Les infrastructures de transports (chemin de fer, routes, etc.) se multiplient et modifient le territoire et le rapport à l'espace. Les besoins énergétiques grandissants suscitent également des aménagements importants, alors que le transport de l'énergie, entre lieux

de production et de consommation, devient également un enjeu majeur. C'est une économie de flux tendus : on fabrique, on transporte, on consomme. Dans les plaines, l'extension des agglomérations entraine un recul des espaces agricoles. La spécialisation des secteurs urbains, dévolus à l'habitat ou à l'activité économique, entraine un morcellement de l'espace urbain et de ses dénominations.
Au-delà de ces nouveaux aménagements, la constitution d'une culture globale, administrative et mondialisée entraine une normalisation des toponymes, alors que les noms de lieux plus anciens deviennent moins compréhensibles et sont parfois réinterprétés par les habitants des territoires urbains et ruraux.

La Roche-Saint-Secret, extrait d'une feuille du plan cadastral (1828), section A, Dieugrace - AD 26 3 P 5222-1 (cliché : P. Rio)

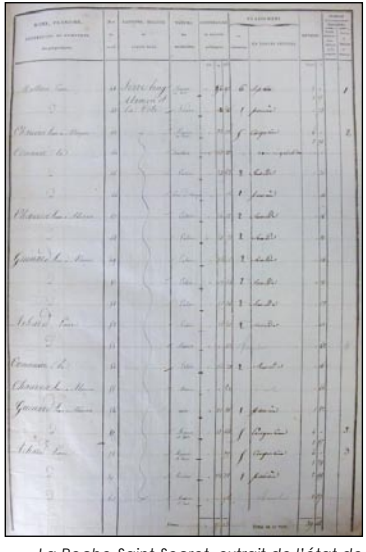

La Roche-Saint-Secret, extrait de l'état de section (1830), section A, Dieugrace AD 26 3 P 1912

Une première étape : étudier le cadastre napoléonien

Au cours des années 1980, au sein de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme et d'associations, comme Alpes de Lumière, universitaires et chercheurs ont élaboré une méthodologie de collecte des noms de lieux, associant la recherche historique et confrontant ces résultats avec l'enquête orale.

Deux principes président à cette recherche :

• une démarche régressive qui part de ce qu'on connaît (les cartes de l'Institut Géographique National ou d'Etat-major, les plans cadastraux actuels ou du début du XIXe siècle) avant d'étudier des documents plus difficiles à interpréter, comme les cadastres anciens ou les registres notariés.

• une démarche rigoureuse qui sépare le temps de la collecte de celui de l'interprétation

Sainte Euphemie, Barret de Lioure, Taulignan ...

Au cours de cette recherche, l'étude du cadastre napoléonien occupe une place centrale. En effet, ces cadastres, établis entre 1808 et les années 1840, offrent une information localisée et relativement normalisée. Pour chaque commune, trois types de documents furent établis - des cartes-plans, des états de section* et des matrices cadastrales –et permettent, en fonction des communes, de disposer généralement entre une centaine et trois cents noms de lieux, alors que les cartes géographiques n'en reprennent au maximum qu'un tiers.

Cette source est certes imparfaite. Les géomètres n'étaient pas originaires des régions qu'ils parcouraient et ils ne comprenaient pas toujours la signification de certains noms de lieux. Ainsi Rochedoy est devenu Roche d'oie, Autuche Haute-Huche, Collonge Queue-Longue, etc. En outre, l'intérêt pour les noms de lieux est très variable d'un géomètre à l'autre et certains ne se sont attachés qu'à recenser les noms de quartiers. Mais cette source reste primordiale car il s'agit de la plus ancienne série de plans cadastraux, qui sont conservés dans les communes et aux archives départementales.

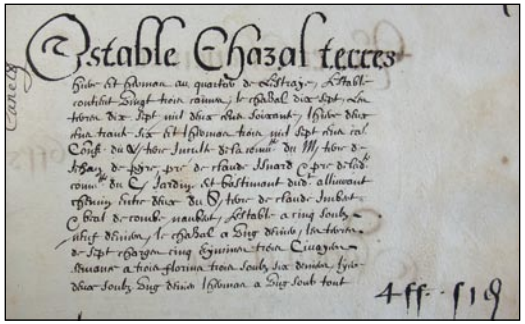

Extrait de la parcelle d'André Chion, bourgeois de Laragne, Parcellaire de 1644 (AD Hautes-Alpes, 3 E 5492)

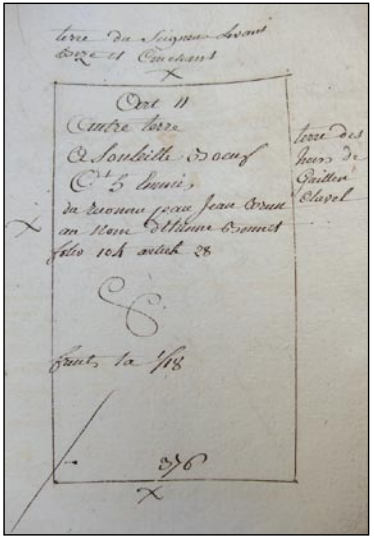

Extrait des cartes faites pour le renouvellement du terrier de la baronnie d'Arzeliers et Laragne, reçu en 1609, par M. Demeans, 1774 (AD Hautes-Alpes, 3 E 5495). Il est souvent nécessaire, en l'absence de plan, de matérialiser les informations d'un parcellaire ancien en confectionnant de telles «cartes» qui reprennent les caractéristiques de la parcelle et décrivent les propriétaires voisins.

Pour aller plus loin, le travail sur les sources anciennes écrites

Les documents fiscaux, qui rendent compte de la propriété foncière, sont certainement les sources les plus intéressantes pour la toponymie. Toutefois, avant la Révolution, leur établissement – et leur conservation – sont liés à des contextes locaux très variables. Certaines communes peuvent donc disposer de ces documents, alors que d'autres en sont cruellement démunies.

Au cours de la période médiévale, les seigneurs féodaux cherchaient à conserver une trace de leurs droits fiscaux en établissant des « censiers » ou des « livres-terriers ». Pour chaque seigneurie, ces documents décrivent les terres possédées, leur valorisation agricole, leur valeur. Ils donnent le nom de leurs propriétaires. Ils les situent dans l'espace en mentionnant le quartier, ainsi que les possesseurs des terres voisines, les chemins ou les rivières qui les bordent.
A partir du XVIe siècle, les parcellaires se multiplient. Ils reprennent les informations fournies par les censiers mais ils sont plus complets. Ils étaient établis pour prélever la taille, destinée à financer le service armé de la monarchie. Cet impôt était calculé à partir de la richesse foncière des propriétaires et nécessitait donc une bonne connaissance de la valeur des terres possédées. Alors que les censiers ne concernent que les droits seigneuriaux personnels, les parcellaires enregistraient la totalité des terres soumises à la taille et, parfois, pour mémoire, les terres dites nobles et tenues par les religieux, qui en étaient dispensés. Les parcellaires sont donc plus complets que les terriers ou les censiers.

Les Commanderies, Les Granges ...

D'autres sources peuvent être aussi consultées, comme les actes de vente de terres enregistrées par les notaires, les procès-verbaux de visite de limites entre deux seigneuries ou de visite de chemins.
Tous ces documents fournissent des noms de lieux, souvent plus nombreux que ceux des cadastres napoléoniens, mais qu'il est difficile de localiser sans une étude préalable de ceux-ci.

Une soirée d'enquête avec J.-P. Pellegrin (à la mairie de l'Epine)
© Denis Wiltwertz

Pour aller plus loin, les sources orales pour l'étude de la micro-toponymie

On croit souvent que la toponymie s'intéresse à des lieux importants et la microtoponymie à des lieux plus modestes. C'est une erreur. Les microtoponymes concernent les noms de lieux qui ne sont pas écrits dans des actes ou sur des cartes.
La microtoponymie s'intéresse donc essentiellement aux noms de lieux conservés dans les mémoires et utilisés par les habitants ou les pratiquants des lieux.
Encore vivants dans le quotidien des utilisateurs de ces lieux, leur collecte requiert des méthodes particulières. Parfois, c'est au détour d'un entretien ou d'un récit de vie, qu'un nom de lieu peut apparaître. Afin de rendre plus facile leur évocation, il est préférable d'utiliser des photographies panoramiques plutôt que des cartes. En effet, ces dernières sont souvent trop abstraites ou difficiles à interpréter.

Le Val des Roches, Rousset les Vignes ...

Panorama de l'adret de la vallée de l'Ouvèze à Vercoiran, avec les toponymes repérés par Mireille Bourny et Jean-Claude Ruegg (in « Vercoiran, la mémoire d'un village des Baronnies », 2012)

La langue d'oc, qu'habite ces micro-toponymes et leurs variantes phonétiques*, a également besoin d'être enregistrée grâce à un magnétophone, afin de ne pas être déformée. En outre, ces noms de lieux relèvent parfois d'aires dialectales* différentes, voire d'une coloration locale, ce qui en fait toute leur richesse mais qui rend également difficile toute transcription écrite.

Leur évocation renvoie toujours à des souvenirs palpables ou à des moments particuliers qui sont souvent plus importants que les noms de lieux eux-mêmes. Parfois, certains microtoponymes sont spécifiques à des groupes sociaux (chasseurs, bergers, agriculteurs, etc.). Il est donc important d'associer le nom avec l'usage du lieu.

Pour les microtoponymes, l'approche de terrain est souvent primordiale. Parfois, on peut retrouver ces noms de lieux dans des sources antérieures au XVIIe siècle, illustrant ainsi la permanence de certains microtoponymes au-delà des époques et des évolutions.

n° ordre communal	TOPONYME (la forme la plus récente)	coordonnées Lambert 93	carte IGN (1/25000)	cadastre 1987	carte Etat major	carte Cassini	cadastre napoléonien	section cadastre napoléonien	Sources orales (entre parenthèse n° source orale)	Observations
	la montagne de Buc			la montagne de Buc	Buc	montagne de Buc	la montagne de Buc	A1		
	la plaine d'Eyrole			la plaine d'Eyrole			la plaine d'Eyrole	A1, A2		
	le Clos			le Clos			le clos	A1		
	le Pied du Clos			le Pied du Clos			le Pied du Clos	A1		
	le Buis			le Buis			le Buis	A1		
	Maison Bigonnet			XXXXXX	Maison Bigonnet		Maison Bigonnet	A1		
	Fontbobe			Fontbobe			Font Bobe, Fontbobe	A1, B1,		
	Fontcouverte			XXXXXX			Fontcouverte	A1		
	L'Ansarra			L'Ansarra			L'Ansarra	A2		
	La Lauze			La Lauze			La Lauze	A2		
	La Côte Masseline			La Côte Masseline			La Côte Masseline	A2		
	les Geasses			les Geasses			Geasses	A2		
	le Refra			le Refra			le Refra	A2		
	Signière			Signière			Signière	A2		
	Bachus			Bachus			Bacchus	A2		
	La Beaume			La Beaume			la Beaume	A2		
	le Moulin			le Moulin	Moulin	le Moulin	le Moulin	A2, G		
	Maison Bigonnet			XXXXXX			Maison Bigonnet	A2		
	Les Tallayes			Les Tallayes			Les Tallayes	B1		
	Piberos			Piberos			Piberos	B1		
	La Semière de Piberos			La Semière de Piberos			La Semière de Piberos	B1		
	Les Blaches			Les Blaches			Les Blaches	B1		
	Le Riou			Le Riou			Le Riou	B1		
	les Côtes			les Côtes			les Côtes	B1		
	le Sclapénies			le Sclapénies			le Sclapénies	B1		
	le Clos du Défend			le Clos du Défend		le Clos du Devès	le Clos du Deffend	B1		
	Sizens			Sizens			Sizens	B1		

Extrait du tableau des toponymes de Barret-de-Lioure (par Gilbert Picron)

Comment relever les noms de lieux ?

La collecte de noms de lieux, à partir de sources différentes, sur un vaste territoire et par une multitude de chercheurs, nécessite d'adopter une méthode commune. En effet, l'intérêt d'une telle démarche réside dans la possibilité de dresser des comparaisons et des liens entre des noms de lieux distants de plusieurs dizaines de kilomètres, comparaisons difficiles à établir si le cadre de collecte est différent.

Au cours des séances de travail, les sources utilisables dans le cadre de l'enquête (cadastre napoléonien, cartes, documents cadastraux anciens, enquêtes orales) ont été d'abord détaillées. Dans un second temps, un tableau de relevé de toponymes communaux a été présenté. Ce tableau-type, issu des travaux de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, doit permettre, dans un second temps, la création d'une base de données des toponymes de l'aire étudiée.

Le Rocher de l'Abime, Ferme de la Rabasse ...

Au sein de ce tableau, chaque type de document étudié a donné lieu à l'établissement d'une colonne particulière dans lequel est inscrit le toponyme sous ses différentes formes orthographiques (dans le document). Il est en effet important d'accorder une attention particulière à l'orthographe car des variations, qui semblent parfois anodines, peuvent relancer des hypothèses sur la signification d'un nom de lieu. Ainsi, l'Eygues prend-elle un E (Eygues) dans son bassin amont drômois et renvoie à des appellations médiévales comme Eguer ou Ycarius (dont le sens est incertain), alors que dans le Vaucluse, elle prend un A (Aygues ou Aigues) qui incite à penser que son origine renvoie au latin Aquae.

La première colonne mentionne le toponyme dans sa forme la plus récente. Cette forme peut être encore en usage. Il peut aussi s'agir d'une forme aujourd'hui perdue qui n'apparaît que dans des documents anciens. Lorsque c'est possible, le toponyme est géo-référencé, à partir de ses coordonnées Lambert (système de projection destiné à représenter le globe terrestre sur un plan). Cette localisation doit permettre, dans un second temps, d'utiliser les données dans le cadre de Système d'Informations Territorialisées (SIT) et pour établir des cartes.

Cadastres anciens et paysages actuels

L'étude des cadastres napoléoniens permet de mieux saisir l'évolution des paysages. A Rochebrune, dans le quartier des Sorgues, certaines limites anciennes entre forêt (1) et secteurs de landes ou cultivés sont encore perceptibles, ainsi que des anciennes parcelles de vignes (2), matérialisées par des terrasses. En revanche, pour les autres types de cultures, les anciennes limites sont moins faciles à repérer, parmi les taillis de chênes blancs d'aujourd'hui.

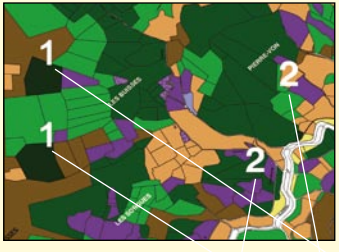

Plan cadastre napoléonien section A 2 (retravaillé)

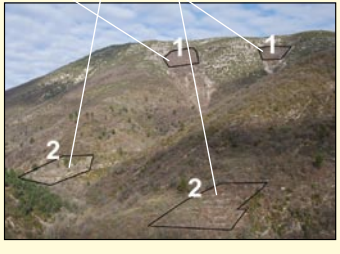

Photographie du quartier des Sorgues

Interpréter, une démarche enrichissante mais longue

L'interprétation des noms de lieux, une fois les relevés effectués, est une opération délicate. Pour certains d'entre eux, il est facile de retrouver un sens (voir quelques exemples, p. 4 à 11). Mais pour d'autres toponymes, leur signification est plus hasardeuse. C'est pourquoi, les relevés une fois effectués, il convient de mieux connaître les sites et les lieux dénommés. Cette connaissance peut contribuer à établir des hypothèses d'interprétation des toponymes.

Pour cela, le chercheur est invité :

- à se rendre sur place. Cette approche permet ainsi de rendre compte des caractéristiques topographiques qui peuvent conforter une interprétation.
- à comparer certains toponymes voisins entre eux. Ainsi certains noms de lieux peuvent être associés à des formes d'occupation et de valorisation qui sont récurrentes.
- à repérer la nature des cultures ou des formes d'exploitations qui peuvent permettre de comprendre certains noms de lieux. Ainsi le Devès ou Défens désigne au Moyen Âge et à la période moderne un territoire où le pâturage est réglementé, les Blaches nomment des taillis de chênes blancs, les chènevières les terres à chanvre ou les bayassières celles réservées aux lavandes.

Arpavon, Pommerol, Monjoux ...

Mais **l'interprétation reste toujours une hypothèse** : on peut retrouver dans plusieurs communes le toponyme Bramafan ou Bramafaim. On considère généralement qu'il désigne un terroir pauvre où les animaux qui y pâturent « brament le faim » ou encore le lieu où le troupeau s'égare. Toutefois, ces toponymes désignent des sites très différents, des montagnes, des plateaux ou des cours d'eau, entre lesquels il existe peu de points communs. Autre exemple, on considère que des Soleil-Bœuf désignent des rochers éclairés par le soleil. Or, à Laragne-Montéglin, on retrouve un lieu-dit appelé Soleil-Bœuf, situé en fond de vallon, bien loin d'un escarpement rocheux bien exposé, mais plus proche d'une éventuelle exploitation minière…

Les communes concernées par le travail sur la toponymie

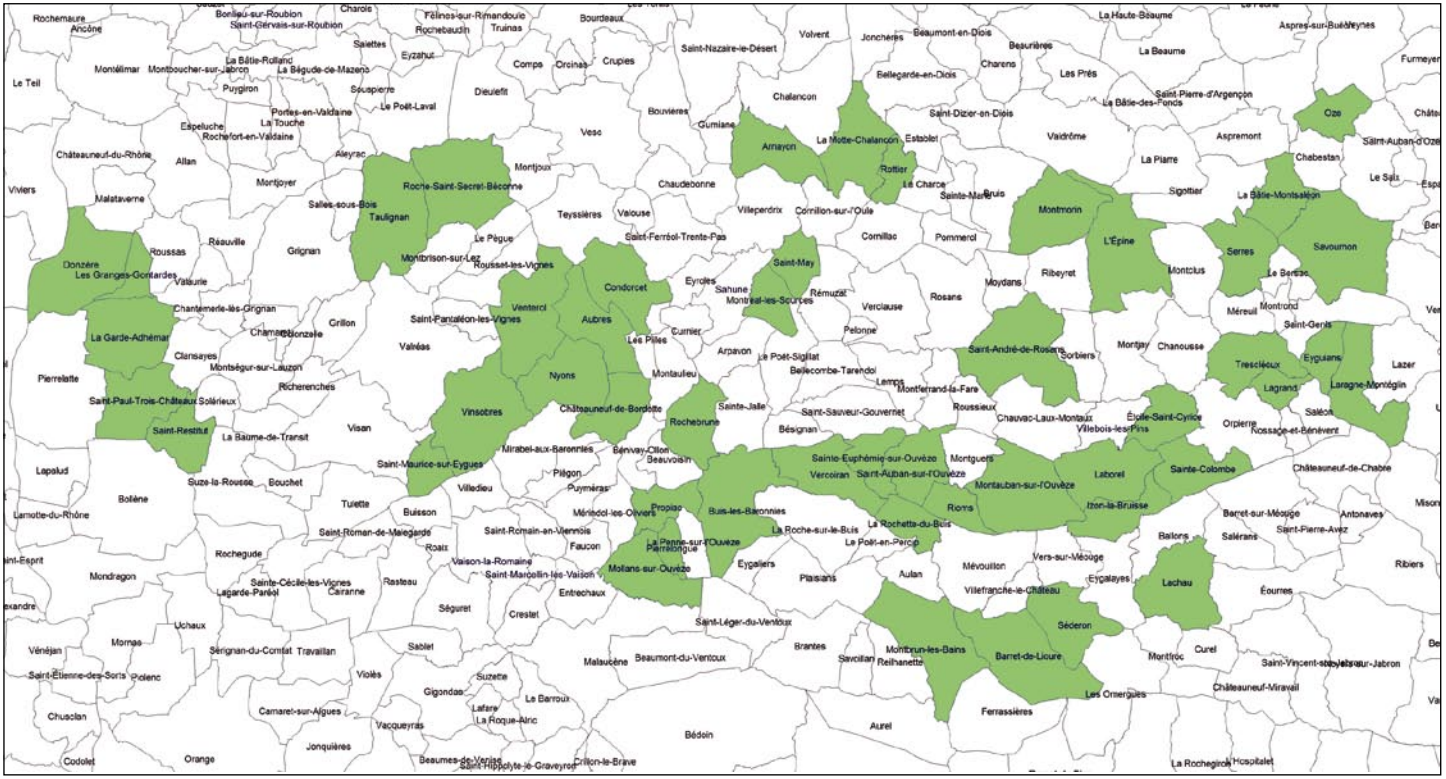

Aubres, La Garde Adhemar, Propiac ...

La toponymie, qu'est ce que c'est ?
Comment s'y prendre pour commencer une recherche ?
Quels buts lui assigner ?
Ce livret présente une action, entamée sur 178 communes de la Drôme, de Vaucluse et des Hautes-Alpes à l'initiative du projet de Parc naturel régional des Baronnies Provençales et avec le soutien des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Pays « Une Autre Provence ».

Nous tenons à remercier tout particulièrement pour leur contribution et l'autorisation de reproduire certains documents *: Mireille Bourny et Jean-Claude Ruegg (Vercoiran), Gilbert Picron (Barret-de-Lioure), Denis Wilwertz, les membres de l'association « Pour garder le patrimoine de La Roche-Saint-Secret-Béconne », ainsi que Jean-Claude Bouvier et Irène Magnaudeix qui ont bien voulu relire certains textes de cette brochure.*

Nous remercions également pour leur participation :
Regis Agostini, Marie-Françoise Allouis, Monique et Henri Amic, Pierre André, Sandy-Pascal Andriant, André Aubéric, Huguette Audibert, Paul Aubry, Christian Bartheye, Hugues Beneyton, Geneviève Bissuel, Andrée Bonnet, Mireille Bourny, Mireille Brebion, Brigitte Brienne, Denis Buffet, Gérard Chappon, Yves et Chantal Chauvin, Lucile Cohet, Marie-Christine Collomb, Jean-François Colonat, Sylvie Coutton, Paulette et Pierre Coutton-Jean, Jean-Claude Daumas, Jacqueline Denut, Eric Detaille, Eliane Duhoo, Claude Faraud, Pierre Faure, David Faure-Vincent, Evelyne Gauthier, Yves Girard, Liliane et Michel Gleyze, Robert Gleize, Ange Gritti, Marie-Christine Haussy, Françoise et Bernard Hernandez, Françoise Illy, Georges Illy, Jean-Paul Jouve, Annie et André Judas, Colette Kleemann-Rochas, Valy et Jean Laget, Martine Lang, Robert Laudet, Roselyne Lesecq, Gérard Maucet, Arlette Mayer, Isabelle Méjean, Jacques Melen, Olivier Mondon, Madeleine Nicolas, Janick Ode, Jean-Louis Pascal, Jean-Pierre Pellegrin, André Peloux, Gilbert Picron, Jean-Louis Ravoux, Colette Perroux, Annie Ravoux, Jacqueline Reynaud, Michèle Reynaud, Roger Reynaud, Jolaine Ricard-Thillet, Hélène Rispal, Jacqueline Rivet, Jean-Claude Rixte, Mireille Roube, Jean-Claude Ruegg, Arlette Serratrice, Yves Tardieu, Chantal Tourniayre, Claude Trottin.

LEXIQUE

Étymologie : science qui étudie la filiation des mots et qui reconstitue l'ascendance du mot en remontant de l'état actuel à l'état le plus anciennement accessible.

Toponymie : ce mot désigne l'ensemble des noms de lieux d'une région, mais aussi la discipline qui les étudie et en dresse l'histoire.

États de section : registre, associé à un plan cadastral, qui rassemble la liste de l'ensemble des parcelles, regroupées par sections cadastrales.

Matrices cadastrales : registre, associé à un plan cadastral, qui rassemble l'ensemble des propriétaires de biens fonciers d'une commune, en détaillant leurs propriétés.

Parcellaire : registre, antérieur à la Révolution, qui détaille l'ensemble des propriétés d'une seigneurie à partir du nom des propriétaires (parcelles).

Taille : ancien impôt qui, avant la Révolution, était théoriquement destiné à financer le service des armées. Dans le Dauphiné, le calcul de cet impôt reposait sur la valeur des propriétés foncières possédées par les membres du Tiers-Etat.

Phonétique : adjectif qui désigne ce qui a rapport aux sons du langage, appelés phonèmes, et dont l'étude constitue une branche de la linguistique.

Aires dialectales : il s'agit des territoires, aux limites souvent floues et évolutives, qui concerne un même dialecte, aux formes moins fixées qu'une langue.

Réalisation graphique : Geneviève ROTH - Maison Usher 04 92 54 02 41 - Illustrations paysages : François BROSSE - Photos DR